



**AVIS D'APPEL D'OFFRE RELATIF AU RECRUTEMENT DU CABINET CHARGE  
DE L'AUDIT RESEAU AUTONOME DE COMMUNICATION  
PAR SATELLITE « V SAT »**

La Banque Centrale du Congo se propose de recruter un Cabinet chargé de l'audit de son Réseau autonome de communication par satellite « V SAT ».

**1. Objectif de l'audit**

Dans le cadre de sa modernisation et du renforcement de ses capacités, la Banque Centrale du Congo s'est lancée dans un vaste programme de son informatisation. A cet effet, elle a acquis, au cours de l'exercice 2007, un Réseau autonome de communication par satellite (Réseau V SAT).

En vue de s'assurer de l'efficacité de ce outil de travail acquis, la Banque Centrale a décidé de faire auditer ce projet devenu opérationnel en 2007.

L'objectif de l'audit est de :

- analyser l'exécution technique et financière du projet;
- formuler une opinion motivée sur la conformité de l'exécution technique et financière de ce projet par rapport aux termes de référence et aux standards internationaux.

L'auditeur externe devra, en outre, se prononcer sur la sécurité des réseaux et des infrastructures.

**2. Profil du consultant.**

L'auditeur externe sera un Cabinet d'audit ou un regroupement de Cabinets d'audit de renommée internationale. Il devra disposer d'une expérience avérée dans le domaine de l'audit informatique des banques en général et des banques centrales en particulier.

...../

- 2 -

Le Cabinet devra avoir conduit des missions similaires ou y avoir été associé en tant que responsable ou chef de mission pour qu'il dispose des références solides pouvant lui permettre d'aborder avec efficacité et efficience la mission qui lui sera confiée.

Les Cabinets intéressés devront fournir toutes les informations susceptibles de justifier et d'asseoir leur honorabilité.

Le Cabinet sera sélectionné conformément aux termes de référence relatifs à cette mission, à obtenir auprès de la Banque Centrale du Congo, Direction de l'Audit Interne, moyennant paiement de USD100,00 (cent dollars américains).

### 3. Dépôt des soumissions

Les soumissions doivent être adressées à Monsieur le Gouverneur de la Banque Centrale du Congo et déposées à la Direction de l'Audit Interne, au 6<sup>ème</sup> niveau de l'immeuble de l'Hôtel des Monnaies, au plus tard le 22 mars 2010, par courrier avec accusé de réception, à l'adresse suivante: Banque Centrale du Congo, Boulevard colonel TSHATSHI n° 563, B.P. 2697 KINSHASA/GOMBE, République Démocratique du Congo.

Fait à Kinshasa, le 15 FEV. 2010



**J-C. MASANGU MULONGO**  
Gouverneur